

**DELIBERATION N° 1 / 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion extraordinaire du 26 janvier 2007**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
en séance extraordinaire le 26 janvier 2007 à 15h**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, Mme Marie-Christine SARAGOSSE, M. Philippe AUTIE, Mme Françoise LE BIHAN, M. Gilles FAVRET, M. Laurent GARNIER, M. François PERRET, M. Gérard BONNET Mme Anne BARNAUD, M. Jean-Pierre BAYLE, Mme Isabelle TARDE, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Michel BOUDOUX, M. Max PATIES, M. Patrick SOLDAT, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n° 2003-1288 du 23 décembre 2003, Messieurs Michel VANDEPOORTER et Robert DEL PICCHIA empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.
Monsieur Jean Christophe DEBERRE, empêché a donné procuration à Madame Marie-Christine SARAGOSSE.
Monsieur Erik LINQUIER empêché, a donné procuration à M. Laurent GARNIER.
Monsieur Roger FERRARI empêché, a donné procuration à M. Patrick SOLDAT.*

Absents excusés : Messieurs Thomas VRATNIK et François ROCHEBLOINE

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.

POINT N° 1 : Acquisition d'un immeuble destiné à la relocalisation partielle du lycée français de Munich

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger a demandé à la société BURGEAP international de présenter aux membres du conseil d'administration le rapport de l'expertise effectuée sur la qualité des terrains au droit du site que l'Agence se propose d'acquérir pour accueillir l'école primaire du lycée français de Munich.

Le conseil d'administration de l'Agence, après avoir pris connaissance du rapport sur la problématique environnementale du site, approuve l'acquisition d'un immeuble destiné à la relocalisation partielle du lycée français de Munich.

VOTE POUR : 18

CONTRE : 2


ABST. : 1

Pour exécution,
La Directrice



Maryse BOSSIÈRE

Le Président



Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,
Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie
Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat.